

L'écho des rives du Grozon

Octobre 2021, n°8



Bulletin Municipal de la commune de Saint Barthélemy Grozon

Edito

La vie municipale est une belle aventure. On se lance dans le (presque) inconnu, avec l'enthousiasme d'une certaine jeunesse de cœur. Donner son temps, son énergie, son savoir-faire pour servir la Communauté dans laquelle on vit.

Dans une petite commune, où les effectifs municipaux n'ont rien à voir avec ce que les grandes villes peuvent se permettre, les élus sont au service de tous, sans limitation de temps ni de sujets. Il faut tout savoir, tout traiter. Ce qui, souvent, est au-dessus des forces de tout un chacun. Et ce qui explique que dans nombre de petites communes, il est difficile de trouver les équipes acceptant de jouer ce rôle. C'est aussi une raison qui pousse à développer l'intercommunalité, pour atteindre une taille critique de « l'Entreprise Collectivité ». 16 mois après les dernières élections municipales, l'équipe a pris la mesure du chantier, ou plutôt « des chantiers », des forces que chacun peut mettre dans la vitalité municipale. L'organisation s'est structurée.

En tant que première adjointe, chargée du budget, de la communication et de l'urbanisme, comment qualifier ce qui a été accompli ?

Pour le budget, en ce qui concerne le fonctionnement, rien d'extraordinaire, nous continuons à faire attention aux dépenses. Pour l'investissement, le temps de mise en route des grands projets, (réhabilitation de l'étage au-dessus de la mairie, rénovation de l'ancienne école de Grozon, réoccupation de l'ancienne boulangerie, amélioration des réseaux d'eau) peut vous paraître bien long. Mais sachez que les études avancent. Logements, salle multi-activités, magasin de producteurs sont en gestation. Nous sommes en attente des accords de subventions en ce qui concerne le réseau d'eau : traversée de Grozon, liaison avec Teyssonier, réservoir de La Dame) Ces projets n'ont pas encore mobilisé les capacités d'investissement de la Commune, mais 2022 devrait déboucher sur un début de réalisation.

Pour la communication, l'effort, mené par des membres actifs et dynamiques de la Commission du même nom a été conséquent :

- Voici le 8ème « Echo des Rives du Grozon » (une moyenne d'un numéro tous les deux mois)
- www.saintbarthelemygrozon.fr, le site web de la Commune, est mis à jour très régulièrement et vous êtes nombreux à le consulter (60 à 70 visites quotidiennes en moyenne)

- Les newsletters informatives sur des sujets ciblés, envoyées directement à vos adresses mail, permettent une information en direct (nous n'ignorons pas que les Barthezonais qui ne sont pas équipés d'internet ne peuvent les recevoir, mais nous comptons sur leurs voisins pour faire « ruisseler » le contenu des messages)

Nous espérons ainsi participer à une meilleure transparence de la vie municipale, et faciliter les échanges d'avis et les réactions, si cela est souhaité.



Pour l'urbanisme, nous sommes dans une période cruciale dans la mesure où le SCOT (Schéma de COhérence Territoriale) pour les 20 ans à venir des 3 intercommunalités de Lamastre, Privas et l'Eyrieux est en phase de finalisation. Les études définissent les surfaces où il sera possible de construire, tout en respectant les règles de la loi montagne. Autant dire que les contraintes qui nous sont imposées sont drastiques.

Dans le même temps, le pays change, la ville perd de son attrait, la campagne en gagne. A Saint-Barthélemy-Grozon, plus de maisons vacantes ont changé de propriétaire ces deux dernières années, que pendant les 10 années précédentes. Le désir de venir s'installer chez nous en résidence principale n'a jamais été aussi fort.

Pourquoi bloquer nos petites communes par des règles nationales d'urbanisme aussi contraignantes que dissuasives, alors que notre souhait est d'accueillir de nouvelles familles afin d'assurer la pérennité de l'école pour les années à venir ? C'est un chantier pour lequel nous nous sentons tout petits face aux éminences grises ministérielles. Notre force est de savoir que nombre de maires ruraux sont dans la même logique que nous et éprouvent les mêmes difficultés. C'est en nous groupant face aux organes de l'Etat que nous pourrions faire valoir nos objectifs et nos contraintes afin d'acquiescer un plus grand degré de liberté pour organiser notre aménagement et notre avenir en accord avec une demande nouvelle et les souhaits de la Commune.

Nouvelles de l'École

La rentrée des classes s'est bien passée, malgré les mesures sanitaires toujours applicables. Le covid est toujours présent, il est venu rendre visite à l'école pendant une semaine dans la classe des grands. Cette année, 7 enfants sont partis au collège, heureusement quelques nouveaux élèves sont arrivés.

Effectifs : 33 enfants, dont 21 en Primaire et 12 en Maternelle / CP, en comptant les tous petits.

Les enseignants : pas de changements cette année

Gwenaëlle ROGER pour la classe CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Clément DOMEQ – Benoit AUBIN pour la classe Maternelle – CP

Pour les aider dans ce travail de classe à niveaux multiples

Véronique MOUNIER – ATSEM

Jessica JOVIEN en service civique pour l'année.

Laurie COLAS s'occupe de la cantine et fait des repas maison pour une vingtaine d'enfants.

Nous souhaitons à nos petit(e)s écolier(e)s de bonnes vacances de la Toussaint.

La Foire au Boudin aura bien lieu le samedi 20 novembre

Après ces années de mauvais temps puis de covid, puis la démission de plusieurs membres du bureau, ce fut une période de réflexion, de remise en question : fallait-il abandonner cette manifestation traditionnelle et originale ? Y-a-t-il un manque d'intérêt, un décalage entre la programmation et l'attente des participants ?

Pourtant on sait combien ce repas annuel est largement accueilli, avec facilement 300 convives. L'offre de boudin attire un public venu d'ailleurs, l'animation autour de la buvette permet de rencontrer le « tout Saint-Barth ». Ce programme « de base » mérite d'être reconduit. Une petite équipe a décidé de relever les manches et d'assurer, ce 20 novembre, cette fête locale.

Alfred Vey et Mauricette Roche, les anciens du bureau de l'association, soutenus par le nouveau Comité des Fêtes, ont donc relancé l'action après deux réunions faisant appel aux bonnes volontés.

Comme d'habitude, tous les bénévoles seront mis à contribution, pour préparer le repas, pour faire le boudin, pour tenir la buvette, pour organiser la communication, pour assurer l'accueil et les conditions sanitaires. L'appel à bénévoles est donc lancé. N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie (un cahier est mis à disposition pour cela avec les différentes tâches à accomplir), ou bien écrire un courriel, si cela vous est plus simple (<mairie@saint-barthelemy-grozon.fr>) ou encore en téléphonant (04 75 06 58 25). Car sans équipe pour toutes les tâches à accomplir en préparation et le jour de la fête, rien n'est possible ! Merci d'avance.



Foire au Boudin 2019, après la chute de neige !

Le CCAS MATRAS : un projet de convention « gagnant-gagnant » pour une utilisation plus régulière

Les derniers contacts que la mairie a pu avoir avec les responsables du site de Matras (propriété du CCAS, Activités Sociales de l'Energie) ont permis de définir les conditions qui vont permettre d'utiliser cette grande salle, qui correspond à de nombreux besoins pour les Barthézonais. Il sera possible d'utiliser les lieux pour des activités socio-culturelles, de façon régulière, hors période de colonies de vacances.

En contrepartie, la Commune et les utilisateurs devront bien sûr assurer l'entretien des lieux. La mairie aidera le CCAS à trouver un agriculteur pour tondre l'herbe ou y faire paître son cheptel.

Une convention est en cours d'écriture, mais d'ores et déjà, pour ce dernier trimestre 2021, les autorisations ont été données pour diverses occasions de rencontres. Cette avancée est d'autant plus appréciée que l'ancienne école de Grozon n'est plus utilisable que pour une salle, le reste étant dangereux et interdit.



CCAS

Le CCAS organise son traditionnel repas de fin d'année le 11 décembre 2021 à Matras à partir de 12h. Les personnes de 65 ans et plus inscrites sur les listes électorales sont invitées par la Mairie. Celles de 60 à 64 ans qui le désirent ainsi que les conjoints peuvent participer, moyennant paiement du repas (25 euros). Les mesures sanitaires sont toujours d'actualité, le passe est donc obligatoire et sera à présenter à l'entrée de la salle.

Le CCAS est toujours à votre disposition si vous avez besoin de conseil ou d'aide.

La récupération des déchets verts et leur broyage

Après la récolte de déchets verts que certains d'entre vous ont apportés à la déchetterie communale en juin et en septembre, « le Tremplin » a été réservé pour les broyer, avec un engin de capacité adéquate. La diversité des déchets verts n'a pas rendu le travail facile : l'herbe, les feuilles et les grosses branches sont mal gérées par ce type de matériel : un tri préalable serait nécessaire. Tout n'a pu être broyé dans le temps imparti.

Le broyat obtenu sera utilisé en priorité pour l'entretien des espaces verts communaux. Le restant sera mis à disposition des personnes intéressées. Prendre contact avec la mairie partir du printemps 2022.



Rappel sur la déchetterie de Lamastre :

Zone industrielle de Sumène - 07 270 LAMASTRE
Horaires d'ouverture :

Lundi : de 10h à 12h et de 17h à 18h

Mardi : de 17h à 18h

Mercredi : de 16h à 18h

Jeudi : de 10h à 12h

Vendredi : de 15h à 18h (14h-18h du 01/05 au 31/10)

Samedi : de 9h à 12h (9h-13h du 01/05 au 31/10)

Toutes les consignes de tri et informations pratiques sur la page internet de la Mairie de Lamastre :

<https://www.lamastre.fr/?-Dechetterie-et-Tri-selectif>

Conseil : pour éviter le débordement des conteneurs, il est conseillé d'aplatir les bouteilles en plastique et les briques en carton avant de les déposer sur les Points d'Apport Volontaire.

Rappel : les cartons marron sont à déposer en déchetterie.

Opération brioches de l'ADAPEI

Nous n'avons pas reconduit l'opération brioches de l'Adapei cette année. En raison des mesures sanitaires, la distribution dans les maisons n'était pas recommandée.

Je n'ai pas été informée, en tant que responsable communale, que l'on pouvait quand même commander des brioches et en faire la distribution par le biais des associations ou par le CCAS. Les documents de l'ADAPEI me sont parvenus une fois l'opération finie : je n'ai donc pas pu passer de commande.

Je compte sur mes équipes de bénévoles pour l'année prochaine. J'espère que la situation se sera améliorée et que nous pourrons repasser dans les maisons.

Catherine Balthazard

Covid et vaccination de rappel

D'une façon générale, pour les personnes de plus de 64 ans, la 3ème injection doit se faire 6 mois après la seconde injection (4 semaines si on a reçu un vaccin Janssen). Pour les personnes de 18 à 64 ans travaillant dans les secteurs de la santé ou auprès de personnes vulnérables, la dose de rappel est également nécessaire. Pour les plus jeunes, ce rappel est nécessaire dans les cas de grande fragilité.



Centre de Vaccination Covid de Lamastre

Le Centre de Vaccination sera ouvert jusqu'au 6 novembre.

Les personnes qui doivent recevoir une 3ème dose et les non-vaccinés peuvent encore prendre rendez-vous jusque-là (Tél : 04.75.06.16.29).

A partir du 7 novembre, se rendre au Centre de Vaccination de la Clinique Pasteur de Guilherand-Granges (Tél : 08.00.00.91.10).

Dossier Eoliennes

L’Echo des Rives du Grozon n°8 fait pour vous le point sur ce projet qui suscite de nombreuses discussions dans notre commune mais aussi chez nos voisins de Gilhoc-sur-Ormèze et d’Alboussière.

Depuis quelques mois, une étude de faisabilité d’une ferme éolienne implantée juste au nord du Col des Fans a été lancée par 3 opérateurs. Elle impliquerait l’installation de 3 turbines de 3,3 MW chacune.

Un comité anti-éolien s’est créé et a mis en ligne une pétition sur le site change.org, qui a déjà réuni environ 330 signatures. Cette association demande à la Municipalité de se positionner vis-à-vis du projet.

La Municipalité n’a, pour ce type de projet, qu’un avis consultatif, alors que le préfet peut décider d’autoriser par décret la réalisation du projet.

Mais le Conseil Municipal souhaite recueillir l’avis des habitants et désire donc auparavant informer de façon sérieuse la population sur ce sujet complexe et controversé. C’est l’objectif de l’analyse ci-dessous.

Les enjeux de l’éolien sont multiples et de nombreux aspects sont à prendre en considération, notamment économique, environnemental et juridique. Il est vrai que l’énergie éolienne est une source d’énergie renouvelable inépuisable qui transforme la force du vent en électricité. Selon l’ADEME, « elle présente l’un des temps de retour énergétique les plus courts de tous les moyens de production électrique ». Certains points doivent néanmoins retenir l’attention : le contrôle des impacts acoustiques et paysagers, le respect de la biodiversité, les impacts financiers et écologiques du démantèlement à terme ...

1) Descriptif du projet

Les études de faisabilité entreprises sur le territoire de la commune de Saint-Barthélemy-Grozon par trois installateurs d’éolien terrestre (il est à noter que ces trois entreprises sont les filiales françaises de sociétés allemandes), ont conclu à l’identification de deux zones potentielles permettant d’installer des éoliennes (le critère étant un éloignement minimum de 500 m par rapport à tout secteur habité):

- L’une, d’une superficie de l’ordre de 40 ha, est située autour du Serre de la Roue (elle n’a pas fait l’objet d’études plus poussées, sans doute à cause de la complexité de la réalisation de l’acheminement de la puissance électrique produite jusqu’au poste HT (Haute Tension) de Lamastre, liée à l’éloignement du site par rapport aux voies de communication).
- L’autre, d’une superficie voisine, est située juste au nord-ouest du Col des Fans.
 - Équipé d’éoliennes « modernes » de 3,3 MW installés (mât de 120 m de haut, rotor de 120 m de diamètre).
 - Les règles d’écartement des éoliennes (mâts espacés de 3 diamètres soit 360 m perpendiculairement au vent dominant N > S, mâts espacés de 7 diamètres soit 840 m dans le sens du vent dominant N > S) ne permettent pas d’installer plus de 3 éoliennes.

Il s’agit donc d’une ferme éolienne de taille relativement réduite. La plupart des fermes terrestres présentes dans la région comptent 5 à 7 mâts. On est loin des fermes éoliennes du Nord de la France dont certaines comportent plusieurs dizaines de mâts, et encore plus loin, bien sûr, de certains champs éoliens allemands ou espagnols, qui comptent plusieurs centaines d’éoliennes, le long des lignes de crêtes ibériques ou dans les plaines bordant la Mer du Nord ou la Baltique.

Un point important est que le raccordement de ces éoliennes au réseau électrique Haute Tension nécessiterait d’installer un câble enterré descendant jusqu’au poste HT de Lamastre, distant de 15 km.

S’inspirant de la multitude de documents disponibles sur le sujet, la Municipalité vous propose sa propre analyse Avantages - Inconvénients de l’éolien terrestre:



2) Avantages

- La commune participe au développement et à la production, à un niveau national, d'une énergie décarbonée essentielle pour le contrôle du réchauffement climatique
- Les exploitants d'éolien rémunèrent les propriétaires mais aussi les collectivités locales (communes mais aussi communautés de communes) qui acceptent d'abriter leurs turbines
 - 3 éoliennes généreraient environ 85 000 € de redevances réparties entre la Commune (15 000 €), la Communauté de Communes du Pays de Lamastre (40 000 €), le Département (25 000 €) et la Région (5 000 €). L'impact pour la Commune même reste donc modeste, budgétairement parlant.
 - Les propriétaires toucheraient un loyer par éolienne de l'ordre de 9 000 €/an ; mais il est à noter que les propriétaires des terrains envisagés au Col des Fans habitent pour l'essentiel en dehors de la commune et que les voisins les plus proches des éoliennes ne bénéficieraient d'aucunes retombées financières.

3) Inconvénients

- Le principal inconvénient est l'intermittence de la production électrique des champs éoliens: une éolienne produisant en gros lorsque le vent souffle entre 10 et 50 km/h. Comme il n'est pas question de ne pas alimenter le réseau pendant de longues périodes qui peuvent facilement atteindre la semaine, l'éolien est obligatoirement associé à une production d'électricité dite « pilotable », soit à base d'énergie fossile (donc génératrice de dérèglement climatique) soit à base de nucléaire (qui cristallise les critiques environnementales que l'on connaît). Oui, l'éolien permet de moins produire d'électricité "carbonnée", mais il est nécessaire d'avoir en parallèle les deux types d'équipement.
- Lorsque l'Allemagne, il y a 20 ans, a décidé de sortir progressivement du nucléaire en développant spectaculairement l'éolien, elle a dû maintenir en fonctionnement des centrales au charbon et construire des centrales fonctionnant au gaz, pour prendre le relai de l'éolien en périodes faiblement ou trop ventées. Autrement dit, investir dans l'éolien nécessite de maintenir ou d'investir une puissance quasiment équivalente dans du pilotable, fossile ou nucléaire.
- De nombreux programmes de recherche étudient les possibilités de stocker l'énergie électrique générée pendant les épisodes ventés et de la restituer pendant les périodes calmes mais il faudra encore quelques décennies de mise au point
- L'impact technique et financier du démantèlement imposé des éoliennes en fin de vie n'est sans doute pas provisionné en totalité aujourd'hui; quant aux exploitants des premières années, seront-ils encore aux manettes en 2050 pour assurer le recyclage des mâts, des pales et des alternateurs ?
- Les éoliennes génèrent une nuisance sonore théoriquement acceptable pour les riverains situés à plus de 500 m. Une controverse encore mal tranchée concerne l'émission d'infrasons, à des fréquences inaudibles par l'homme, mais néanmoins susceptibles de provoquer de graves troubles du sommeil; des vidéos alarmantes circulent sur les réseaux sociaux, en particulier allemands, mais nous ne sommes pas en mesure de confirmer leur pertinence .

- Les éoliennes impactent de manière négative la biodiversité, tuant chauves-souris et oiseaux, notamment lorsqu'elles sont sur des trajets migratoires (ce qui est le cas du Col des Fans); notons cependant qu'elles tuent beaucoup moins d'oiseaux que d'autres acteurs moins critiqués, comme les chats par exemple
- L'impact visuel des éoliennes est indiscutable: il suffit de rouler sur les autoroutes espagnoles et de longer ces interminables successions de mâts éoliens jalonnant les crêtes pour se convaincre que l'Espagne n'a plus le même aspect qu'il y a seulement une trentaine d'années. Il est clair que les 3 éoliennes de 120 m de haut au Col des Fans seraient visibles non seulement depuis de nombreux points du canton de Lamastre, mais surtout depuis une section d'une cinquantaine de km de long de la Vallée du Rhône, en particulier depuis Valence. Ceci dit, à quel point souffrons-nous lorsque nous passons au Pouzat, entre Les Nonières et Saint-Agrève, et que nous sommes dominés par les 6 éoliennes du si bien nommé « parc éolien de la Citadelle»? C'est un point extrêmement subjectif et nous vous en laissons juge
- Bien que difficilement chiffrable, la présence d'éoliennes impacterait négativement la valeur de l'immobilier proche (perte estimée entre 3 et 25 % selon les auteurs)
- Il est probable que la majeure partie des pièces des éoliennes qui seraient montées au Col des Fans serait fabriquée en dehors de l'Hexagone: le volet création d'emploi en France de ce projet est sans doute très modeste
- D'autres inconvénients sont mis en avant dans certaines études, articles de presse ou pétitions, dont nous considérons qu'ils ne sont pas si critiques que l'affirment leurs auteurs:
 - L'inflammabilité des éoliennes et le risque vis-à-vis de la forêt de résineux (nous n'avons pas d'infos sur des incendies déclarés sur des éoliennes)
 - L'impact forestier est limité: la plate-forme de manutention / maintenance induit une perte définitive d'un ha sur une forêt proche qui en compte au bas mot 50
 - L'impact agricole est négligeable car les éoliennes seraient installées en zone forestière (d'ailleurs dans des plantations de pins douglas elles-mêmes objets de critiques)
 - Les travaux d'acheminement de l'électricité jusqu'au poste HT de Lamastre génèreraient des travaux significatifs, certes, mais le terme de "gigantesque" est à notre avis excessif
 - Les itinéraires de randonnée et de cyclotourisme ne seraient pas impactés (une branche du chemin de Compostelle passe à proximité du parc éolien de la Citadelle sans que cela semble gêner les pèlerins)

On voit que les avantages et inconvénients sont nombreux et complexes. C'est pourquoi avoir un avis n'est pas si simple.

Le Conseil Municipal souhaite obtenir l'avis du plus grand nombre afin de s'appuyer sur ce que pensent majoritairement les Barthézonais. Référendum? Questionnaire? Réunion publique? Sondage? La méthode vous sera proposée prochainement.

Les nouvelles d'Amusaté é Boujaté

L'Association a réalisé cette année un programme innovant que beaucoup d'entre vous ont pu apprécier :

La Fête de la Nature, une première avec le label national, sera renouvelée en 2022, les 21 et 22 mai

La création de deux nouveaux chemins pour promenades familiales : le Chemin des Bogues et le Chemin du Serre des Fourches, avec livret sur les circuits et jeu de piste avec le site Explorama

La participation à l'exposition photos au Temple de Grozon

L'animation de 4 « Balades à la Fraîche » (une quarantaine de personnes)

La paëlla géante (115 convives, cuisinée par Thibaud et Richard)

Merci à tous nos bénévoles, pour leur créativité et leur enthousiasme.



Et voilà la rentrée. Les activités habituelles reprennent. Vous pouvez créer, vous dépenser, vous amuser : couture, vannerie, judo, taïso, gym douce, pilâtes, tarot et jeux de société sont au programme et vous proposeront de belles rencontres conviviales.

VENDREDI 05 NOVEMBRE
ACCUEIL ET PETITE RESTAURATION 19H
FILM 20H30
SAINT-BARTHELEMY-GROZON
SALLE DE MATRAS

Dans le cadre de notre projet « le vivre ensemble dans la découverte de notre territoire et la sensibilisation à l'environnement », nous innovons avec des séances de cinéma à Matras : le 5 novembre « La Fine Fleur » ; et le 3 décembre « Itinéraire d'un enfant gâté »

Autre nouveauté, une soirée « Découverte de nouveaux jeux de société » avec une présentation par Catherine et Patrick NOAILHAT, du merveilleux magasin de jeux de Lamastre.

Rejoignez-nous ! Tel : 06.74.54.52.60, notre page Facebook ou notre site web

Dimanche 31 octobre 2021
Saint-Barthélemy-Grozon
Place de la mairie

L'Automnal GOURMAND
L'ART DES PRODUITS LOCAUX

10 H Balade gourmande
sur « le chemin des bogues » 5 €

Rôtie de châtaignes

Dans le respect des règles sanitaires

Tél. 06 74 54 52 60
Réservation et renseignements

L'Automnal gourmand

A l'initiative de **Jacques Marcon**, quatre communautés de communes (Haut-Lignon, Val'Eyrieux, Pays de Lamastre et Pays de Montfaucon) se sont unis pour promouvoir le bon et le bien manger du **1er octobre au 7 novembre 2021**.

Saint Barthélemy Grozon s'est invité pour ce rendez-vous autour du goût. L'association Amusaté é Boujaté organise le **31 octobre** une « **balade gourmande** » sur le chemin des bogues pour 5 euros. A l'arrivée sur la place de la mairie vous pourrez déguster la rôtie de châtaignes. Les enfants et leur famille sont également invités à se déguiser pour la fête d'Halloween, et à participer au concours de citrouilles décorées qui seront déposées dès le matin.

15 juillet - 15 août au temple de Grozon : Saint-Barthélemy-Grozon, d'hier à aujourd'hui

Vous avez été très nombreux à visiter cette exposition : plus de 600 entrées ont été comptabilisées lors des 15 jours de permanence. Grâce aux photos que de nombreuses personnes ont accepté de prêter pour l'occasion, une grande rétrospective de l'évolution de la Commune a pu vous être proposée. Les anciens ont souvent évoqué leur mode de vie du temps de leur jeunesse, les plus jeunes ont découvert les souvenirs de leurs parents ou grands-parents.

L'exposition d'un très grand nombre de photos de classes (la première datant de 1910, la dernière de 2020) a été l'occasion d'une très grande participation, puisqu'il vous était demandé d'inscrire mettre les noms des enfants. Nombreux ont été ceux qui sont venus et revenus, pour « remplir les cases ». Aujourd'hui, tout cela est en train d'être mis au propre. Un classeur sera tenu à la disposition de tous, à la Mairie, si vous souhaitez revoir ces clichés ou en obtenir des copies.

Le Temple fut un lieu d'accueil idéal, par sa dimension et sa transformation facile en espace d'exposition. Merci à l'association Protestante pour cette mise à disposition. Fort de cette expérience, un projet est d'ores et déjà en discussion pour 2022. Il sera fait appel à vos mémoires pour rappeler la vie de nos hameaux.



Saint-Barthélemy-Grozon

**D'hier à aujourd'hui,
100 ans d'évolution**



EXPOSITION PHOTOS

L'Interview Culture : Pierre Tanguy

Depuis l'investiture de l'équipe municipale et le début de l'écho des rives, nous nous interrogeons sur le moyen d'intégrer à chaque édition le portrait d'un ou une habitant(e) de Saint Barthélemy Grozon, dont l'activité artistique ou artisanale enrichit notre commune.

Pour ce premier portrait, Mickaël Valet interroge un nouvel habitant de Grozon à l'activité artistique bouillonnante : Pierre Tanguy.

MV : Pierre, Peux-tu te situer pour celles et ceux qui ne te connaissent pas ?

PT : J'habite à Grozon, installé dans l'ancienne maison du gardien, dépendance du château de Grozon. Je suis originaire de Villedieu-les-poêles dans la Manche en Normandie. Nous sommes arrivés de Paris en juillet 2020 avec Mathilde et Orso.

MV : Qu'est-ce qui vous a amené ici ?

PT : Nous voulions nous mettre au vert, dans une région inconnue ; qu'Orso puisse grandir en voyant des vaches, des poules, des ânes et des chevreuils. Et bien sûr pour l'envie de découvrir la soupe aux orties et la caillette !

MV : Comment définir ta pratique artistique ?

PT : Je fais de la création sonore. En fonction des projets je suis musicien, ou créateur sonore, ou ingénieur du son. Avant tout intermittent du spectacle.

MV : Dans quels cadres travailles-tu ?

PT : Je travaille avec plusieurs compagnies et collectifs rencontrés sur Paris et sur Reims. Je travaille pour le théâtre, la danse, la musique, l'opéra... Plus spécifiquement pour des groupes de musique improvisée ; mais aussi du rock, de la musique indé, du jazz, du punk jazz, etc.

MV : En quelques phrases, quel est ton parcours ?

PT : Depuis l'enfance j'ai été à l'école de musique, j'ai commencé la batterie à 6 ans. A 14 ans, j'ai suivi des ateliers de musique improvisée avec le fils du boucher de Villedieu qui est diplômé de jazz. Après le lycée j'ai continué dans la musique avec un BTS Audiovisuel à Reims et le Conservatoire de Jazz. Ensuite, Licence Audiovisuelle et conservatoire à Toulon ; et enfin à Paris, un Master de Création Sonore. Ces dernières études m'auront permis de découvrir la musique électroacoustique et la musique expérimentale.

MV : Passons maintenant à ton actualité, quoi de neuf ?

PT : Je viens de terminer une création pour un spectacle qui s'appelle «Mémoires invisibles», joué au ZEF à Marseille.

C'est une création de Paul Nguyen et son collectif La Palmera. Paul est metteur en scène et comédien. Il a entamé une recherche sur ses origines vietnamiennes. La pièce parle de construction identitaire, de transmission familiale, de non-dit, et d'exil. C'est une interrogation sur comment l'histoire individuelle croise la grande Histoire, avec la guerre d'Indochine et la guerre du Vietnam. Les sujets sont des vietnamiens ennemis du régime communiste exilés à Paris. Mon intervention est au service du texte et des directions prises par Paul Nguyen. J'ai effectué des recherches historiques dans des archives et ai réuni de la matière sonore pour illustrer les états intérieurs des différents personnages. J'ai utilisé un piano acoustique que j'ai détourné. Capot ouvert, j'ai frotté les cordes avec différentes techniques, ai enregistré des crissements de cymbales et composé avec des basses synthétiques.

La vocation de ce spectacle créé dans un théâtre national est d'être joué dans tous types de salles, à l'international. A chaque fois, dans chaque contexte, il y aura des adaptations en fonction du public. Le rêve pour l'auteur est de jouer cette pièce au Cafè, camp dans lequel ont été accueillis les vietnamiens exilés après la guerre (dans le Lot et Garonne).

MV : Une autre actualité ?

Je joue Antigone à Marseille en Mars. Je serai musicien sur scène, et incarnerai la Reine Jocaste. Création de la Compagnie Théâtre des deux saisons, qui sera jouée le 30 Mars et le 1er Avril au ZEF.

MV : Pierre, qu'est-ce qui t'anime ?

PT : Mon ambition, mon désir, est de prendre le temps d'écouter le vivant. Je m'intéresse à la biophonie, dont le père (et mon modèle), Bernie Krause, a enregistré plus de 15 000 espèces d'animaux. Il a contribué à définir le concept d'écologie du paysage sonore.

L'électroacoustique quant à elle, créée dans les années 50 par Pierre Schaeffer (électroacoustique et musique concrète), m'a amené à une écoute active qui grandit sans cesse.

Mes envies du moment, chercher, élargir mon champ d'action...



Photos :
en haut, visuel de «Mémoires invisibles»
au milieu, Antigone
en bas, Pierre Schaeffer

Les dates à retenir

Dimanche 31 octobre	Amusaté é Boujaté	Balade gourmande sur le Chemin des Bogues	RDV 10h00 place de la Mairie Après la balade, rôties de châtaignes
Vendredi 5 novembre	Amusaté é Boujaté	Matras	20h30 Film : La Fine Fleur 5€ adulte, 3€ <14 ans
Dimanche 14 novembre	L'Eglantier, Club des aînés	Matras	Loto 14h
Vendredi 19 novembre	Amusaté é Boujaté	Ancienne école de Grozon	20h30 Découverte : nouveaux jeux de société, avec Catherine et Patrick NOAILHAT
Samedi 20 novembre	Foire au Boudin	Place de la mairie, école	Fête traditionnelle, buvette, quelques exposants, repas, boudin. Merci aux bénévoles de s'inscrire sur le cahier, à la mairie (voir article sur le sujet)
Vendredi 3 décembre	Amusaté é Boujaté	Matras	20h30 Film : Itinéraire d'un enfant gâté 5€ adulte, 3€ <14 ans
Samedi 11 décembre	Repas du CCAS	Matras	S'inscrire à la Mairie Repas offert aux habitants de plus de 65 ans 25€ pour les personnes de 60 à 65 ans

Pour avoir les informations régulièrement, rendez-vous sur le site de la commune :
www.saintbarthelemygrozon.fr

Et n'hésitez pas à nous envoyer un message (en utilisant le formulaire du site) si vous souhaitez faire passer une information.



*Une belle fin d'Automne
à toutes et tous !*